

O R S T O M

Institut Français de Recherche Scientifique
Pour le Développement en Coopération

Centre ORSTOM de Fort-de-France

LES PETITES REGIONS AGRICOLES DE LA MARTINIQUE
ESSAI DE REGROUPEMENT

Z. BERNARD

avec la collaboration de

A. PALLUD, JC. ROFALLET, JP. TONNIER

Fort-de-France, janvier 1984

LES PETITES REGIONS AGRICOLES DE LA MARTINIQUE

ESSAI DE REGROUPEMENT

- 1 - En 1980, l'ORSTOM effectuait dans le cadre d'une convention conclue avec la DDA, un travail de zonification agro-écologique de la Martinique.

En se fondant sur quelques critères essentiels (caractéristiques pédologiques, occupation du sol, relief, abondance des précipitations et structure des propriétés), l'Auteur de cette étude a distingué une quarantaine de petites régions agricoles.

- 2 - La finesse de ce découpage met en évidence la très grande variété des sols et des climats de cette île montagneuse. Mais il est vite apparu que le résultat de ce travail est difficilement exploitable, sous sa forme actuelle, pour l'aménagement de la Martinique, le nombre des petites régions agricoles étant trop élevé.
- 3 - C'est la raison pour laquelle, à la demande de la DDA, nous avons réduit le nombre des petites régions en tenant compte de leurs caractéristiques. Ces unités de plus grandes dimensions ont été provisoirement dénommées "régions agricoles". Ce travail nous a permis de simplifier assez sensiblement le découpage de la Martinique puisque, de quarante petites régions, nous sommes passés à quinze régions agricoles.
- 4 - Nous avons cependant conscience du fait que les données sur lesquelles s'appuient nos conclusions ne sont pas complètes. En effet, un découpage de l'espace, à des fins de mise en valeur agricole, ne doit pas uniquement reposer sur l'analyse, aussi poussée soit-elle, de quelques caractéristiques du milieu physique. Il faudrait aussi prendre en considération toute une gamme de critères géographiques, climatiques, socio-économiques et agronomiques.

L'ouvrage restant à faire, pour que le diagnostic soit correctement fondé implique donc la constitution d'une équipe au sein de laquelle toutes ces spécialités seront représentées, ce montage ne pouvant que résulter de la coopération de plusieurs organismes.

- 5 - Arrivé à ce stade de la réflexion, il faudra vraisemblablement dépasser le cadre des spéculations agricoles "sensu stricto" et intégrer progressivement dans ce schéma les entreprises utilisatrices d'espace rural se consacrant à l'exploitation ou à la mise en valeur des ressources du milieu naturel : élevage, foresterie et aquaculture, en s'efforçant de mettre en évidence les liaisons (complémentarités ou incompatibilités) qu'elles peuvent avoir entre elles. Les effets de certaines de ces activités sur l'environnement, tels que l'érosion et la pollution, devront être identifiés, localisés et quantifiés.

Si cette proposition est retenue, l'objectif à atteindre ne sera plus de distinguer des régions agricoles homogènes plus ou moins étendues, mais des zones d'aménagement de l'espace rural à l'intérieur desquelles toutes les formes de production, et, pour chacune d'elles, leurs possibilités de développement, seront prises en compte.

Dans cette nouvelle perspective, la règle de l'homogénéité du milieu conservera toute son importance, mais il faudra sans doute l'utiliser de façon plus nuancée en acceptant, pour chacune des composantes de ces zones, des écarts un peu plus grands par rapport à la moyenne.

NB - Les données numériques dont il est fait état dans cette note proviennent du Recensement Général de l'Agriculture.

- Les définitions des petites régions agricoles ont été extraites du document intitulé :

. Utilisation du sol. Petites Régions Agricoles de la Martinique.
Fonds topographique IGN ou parcellaire du cadastre. Echelle 1/20.000.

publié par F. COLMET-DAAGE avec la collaboration de MM. J. BERNARD. A. PALLUD.
A. ROFALLET. JP. LAMOUREUX et E. JEAN-MARIE, dans le cadre d'une convention
DDA/ORSTOM.

RÉGION AGRICOLE - A -

MONTAGNE PELEE - Gd. RIVIERE (pp), MACOUBA (pp) - AJOUPA-BOUILLON (pp),
 BASSE-POINTE (pp) - LORRAIN (pp) - MORNE-ROUGE (pp) - PRECHEUR (pp) -
 ST. PIERRE (pp).

Petite Région agricole n° 1 - MONTAGNE PELEE

Régions montagneuses à vocation forestière, forêt naturelle ou de
 plantation et cailloutis des nuées ardentes des dernières éruptions
 sans valeur agricole.

PETITES REGION AGRICOLE:1.

REGION AGRICOLE A

Surf. ha		Surf. ha		% *
Banane	: 60,00	Banane	: 60,00	0,83
Canne	: 68,65	Canne	: 68,65	1,51
Ananas	: 57,94	Ananas	: 57,94	8,80
Fleurs	: 0	Fleurs	: 0	0
Vergers	: 76,80	Vergers	: 76,80	4,76
Légumes	: 100,51	Légumes	: 100,51	1,46
Paturages	: 356,31	Paturages	: 356,31	1,83

(*) % par rapport à la surface totale consacrée en Martinique à l'activité agricole considérée.

RÉGION AGRICOLE - B -

ST. PIERRE (pp) - CARBET (pp) - BELLE-FONTAINE (pp). PRECHEUR (pp)

Petite Région agricole n° 2 - PRECHEUR

Zone sous le vent de la Montagne Pelée, sèche en bordure de la côte, humide dans les hauteurs et ensoleillée, convenant bien aux cultures légumières et fruitières (avocat) : cendres fines récentes

Petite Région agricole n° 5 - CARBET-ST PIERRE

Région sous le vent des Pitons du Carbet. La frange côtière est sèche et a besoin d'irrigation, les hauteurs sont plus arrosées mais l'irrigation est souhaitable tant pour les légumes, les bananiers, les pâturages. Sols de cendres volcaniques.

PETITES REGIONS AGRICOLES: 2-5.

REGION AGRICOLE - B -

Surf. ha		Surf. ha		%
Banane	: 0,50	Banane	: 128,50	1,78
Canne	: 0	Canne	: 90,25	1,98
Ananas	: 0	Ananas	: 0	0
Fleurs	: 0	Fleurs	: 0	0
Vergers	: 109,50	Vergers	: 459,08	28,46
Légumes	: 249,04	Légumes	: 647,79	9,41
Pâturages	: 183,99	Pâturages	: 1 001,68	5,14
Banane	: 128,00			
Canne	: 90,25			
Ananas	: 0			
Fleurs	: 0			
Vergers	: 349,58			
Légumes	: 398,65			
Pâturages	: 717,69			

RÉGION AGRICOLE - C -

GRAND-RIVIERE (pp), AJOUPA-BOUILLON (pp), MACOUBA (pp) - BASSE-POINTE (pp) - LORRAIN (pp) - MARIGOT (pp) - SAINTE-MARIE (pp).

Petite Région agricole n° 3 - BASSE POINTE

Très belle zone de terres de cendres peu accidentées, mécanisables, propices aux bananiers, en moyennes ou grandes plantations avec possibilité d'irrigation actuelle ou future dans la frange côtière un peu plus sèche.

Petite région agricole n° 4 - HAUTEURS BOURDON

Enclave de petites propriétés dans la petite Région agricole 3.

Petite Région agricole n° 7 - AJOUPA, CARABIN

Humide, au vent de l'Atlantique, convenant bien aux bananiers, etc... mais le plus souvent accidentée (sols à allophanes).

Petite Région agricole n° 10 - LORRAIN

Modérément humide, au vent de l'Atlantique avec une frange côtière plus sèche nécessitant l'irrigation. L'irrigation est moins indispensable, mais utile dans les hauteurs (sols argilo-sableux à halloysite et sols à allophanes peu hydratés).

La Sous-Région n° 8 correspond à des zones de petites plantations

La Sous-Région n° 9 correspond à des zones de moyennes et grandes plantations.

PETITES REGIONES AGRICOLES: 3-4-7-10.

REGION AGRICOLE C.

PETITES REGIONES AGRICOLES: 3-4-7-10.		REGION AGRICOLE C.	
	Surf. ha	Surf. ha	%
Banane	: 1 343,27		
Canne	: 0,01		
Ananas	: 376,50		
Fleurs	: 8,22		
Vergers	: 205,55		
Légumes	: 165,79		
Paturages	: 51,36		
Banane	: 3,15		
Canne	: 0		
Ananas	: 2,00	Banane	: 2 104,21 29,16
Fleurs	: 0,06	Canne	: 91,17 2,00
Vergers	: 0,22	Ananas	: 398,39 61,10
Légumes	: 30,22	Fleurs	: 14,38 4,65
Paturages	: 24,21	Vergers	: 385,95 23,92
Banane	: 477,39	Légumes	: 879,74 12,78
Canne	: 3,99	Paturages	: 683,85 3,51
Ananas	: 17,39		
Fleurs	: 3,43		
Vergers	: 17,20		
Légumes	: 384,82		
Paturages	: 383,32		
Banane	: 280,40		
Canne	: 87,17		
Ananas	: 2,50		
Fleurs	: 2,67		
Vergers	: 163,28		
Légumes	: 298,91		
Paturages	: 224,96		

RÉGION AGRICOLE - D -

AJOUPA-BOUILLON (pp) - MORNE-ROUGE (pp).

Petite Région agricole n° 6 - MORNE ROUGE

Région très humide, très arrosée, et souvent ennuagée, ne convenant qu'à certaines cultures. L'irrigation est inutile (sols à allophanes très hydratés, ponceux).

PETITE REGION AGRICOLE: 6.

	Surf.ha
Banane	: 513,00
Canne	: 0,01
Ananas	: 77,08
Fleurs	: 19,57
Vergers	: 37,35
Légumes	: 225,20
Pâturages	: 827,90

REGION AGRICOLE D

	Surf.ha	%
Banane	: 513,00	7,11
Canne	: 0,01	0
Ananas	: 77,08	11,82
Fleurs	: 19,57	6,33
Vergers	: 37,35	2,31
Légumes	: 225,20	3,27
Pâturages	: 827,90	4,25

RÉGIONS AGRICOLE - E -

PITONS DU CARBET

MORNE-ROUGE (pp) - LORRAIN (pp) - SAINTE-MARIE (pp) - TRINITE (pp) - MARIGOT (pp)
 GROS-LORNE (pp) - SAINT-JOSEPH (pp) - FORT DE FRANCE (pp) - SCHOELCHER (pp)
 CASE-PILOTE (pp) - BELLE-FONTAINE (pp) - MORNE-VERT (pp) - FONDS SAINT-DENIS (pp).

Petite Région "agricole" n° 12 - PITONS DU CARBET

Ce n'est pas une zone agricole. Sa vocation est la forêt naturelle ou artificielle, très humide dans la partie intérieure, sèche sur la côte.

PETITE REGION AGRICOLE: 12.

REGIONS AGRICOLE. E

Surf. ha		Surf. ha		%
Banane	: 225,01	Banane	: 225,01	3,11
Canne	: 1,35	Canne	: 1,35	0,02
Ananas	: 1,00	Ananas	: 1,00	0,15
Fleurs	: 0,04	Fleurs	: 0,04	0,00
Vergers	: 4,34	Vergers	: 4,34	0,26
Légumes	: 291,36	Légumes	: 291,36	4,23
Pâturages	: 437,25	Pâturages	: 437,25	2,25

RÉGION AGRICOLE - F -

SAINTE-MARIE (pp) - TRINITE (pp) - GROS-MORNE (pp) - SAINT-JOSEPH (pp)
FORT DE FRANCE (pp) - LAMENTIN (pp) - ROBERT (pp)

Petite Région agricole n° 15 (13-14) - MORNE DES ESSES

La région est bien arrosée aux vents de l'Atlantique mais accidentée. Elle convient bien, avec des engrais, aux cultures légumières, bananières, etc... (sols à allophane).

La sous-région 13 correspond aux petites propriétés, jardins et vergers caraïbes prospères.

La sous-région 14 correspond aux moyennes et grandes propriétés de bananiers, ananas, élevages.

Petite Région agricole n° 17 - CALVAIRE

La pluviométrie est élevée et l'ennuage fréquent. L'irrigation est inutile pour la plupart des cultures mais l'excès d'humidité, empêche de réaliser certaines cultures.

Sols à allophanes hydratés.

Les besoins en engrais sont importants.

Petite Région agricole n° 20 (18-19) - ST-JOSEPH

C'est le prolongement de la région 15.

Zone relativement bien arrosée et accidentée convenant bien à la plupart des cultures.

Sols à allophane en majorite, quelques sols argileux à halloysite.

Besoins en engrais importants.

sous-région n° 18 en petites propriétés - Jardins, vergers.

sous-région n° 19 en moyenne et grande propriétés, certaines en cours de morcellement.

PETITES REGIONS AGRICOLES:15-17-20.

REGION AGRICOLE F

PETITES REGIONS AGRICOLES:15-17-20.		REGION AGRICOLE F		
	Surf. ha	Surf. ha	%	
Banane	: 1 019,15	Banane	: 1 395,33	19,34
Canne	: 192,70	Canne	: 398,70	8,77
Ananas	: 40,07	Ananas	: 51,57	7,90
Fleurs	: 55,84	Fleurs	: 251,95	81,53
Vergers	: 190,19	Vergers	: 298,91	18,53
Légumes	: 1 020,07	Légumes	: 1 867,55	27,13
Pâturages	: 1 059,58	Pâturages	: 2 552,83	13,11
Banane	: 70,39			
Canne	: 4,70			
Ananas	: 9,00			
Fleurs	: 106,33			
Vergers	: 16,45			
Légumes	: 540,15			
Pâturages	: 686,19			
Banane	: 305,79			
Canne	: 201,30			
Ananas	: 2,50			
Fleurs	: 89,78			
Vergers	: 92,27			
Légumes	: 307,33			
Pâturages	: 807,06			

RÉGION AGRICOLE - G -

CASE-PILOTE (pp) - SCHOELCHER (pp) - FORT DE FRANCE (pp) - LAMENTIN (pp)

Petite Région agricole n° 21

Zone urbaine de Fort-de-France et banlieue

PETITE REGION AGRICOLE : 21.

REGION AGRICOLE G

	Surf. ha		Surf. ha	%
Banane	: 44,31	Banane	: 44,31	0,61
Canne	: 266,05	Canne	: 266,05	5,85
Ananas	: 0	Ananas	: 0	0
Fleurs	: 13,24	Fleurs	: 13,24	4,28
Vergers	: 10,14	Vergers	: 10,14	0,62
Légumes	: 187,40	Légumes	: 187,40	2,72
Pâturages	: 681,19	Pâturages	: 681,19	3,50

RÉGION AGRICOLE - H -

Petite Région agricole n° 16 - SAINTE MARIE

La frange côtière a souvent besoin d'irrigation complémentaire et est très éventée. Sols argileux à halloysite.

Petite Région agricole n° 22 - TRINITE

Région modérément arrosée sur la côte avec besoins d'irrigation, convenant bien à la canne, et plus humide dans les hauteurs. En général, moyennes et grandes propriétés.

Petite Région agricole n° 25 (23-24) - MORNE PITAULT

Collines très accidentées exposées au vent de l'Atlantique, bien arrosées, avec des sols argileux très fertiles, convenant bien à toutes sortes de cultures et polycultures familiales. L'irrigation est utile pour beaucoup de cultures : bananiers...

Sous-région n° 23 : polyculture familiale, jardins, vergers.

Sous-région n° 24 : moyennes propriétés, certaines en cours de partage.

Petite Région agricole n° 26 - LAMENTIN

Plaines mécanisables de grande culture, cannes, bananes, etc...

Petite Région agricole n° 30 (28-29) SAINT-ESPRIT

Région accidentée, aux sols argileux, actuellement en bonne partie consacrée aux pâturages. Bien que la pluviométrie soit relativement satisfaisante, l'irrigation serait utile pour assurer une plus grande régularité de la production.

Sous-région 28 de polycultures familiales, jardins, vergers

Sous-région 29 de moyennes propriétés

Petite région agricole n° 32 - PETIT-BOURG

Plaines agricoles aux sols argileux mal drainés : moyennes et grandes plantations. Mangroves.

PETITES REGIONS AGRICOLES: { 16-22-25-
26-30-32. }
Surf. ha

REGION AGRICOLE H
Surf. ha

Banane : 141,28
Canne : 268,51
Ananas : 0
Fleurs : 0
Vergers : 0,85
Légumes : 30,12
Pâturages : 96,33

Banane : 157,78
Canne : 649,30
Ananas : 7,11
Fleurs : 0,29
Vergers : 3,95
Légumes : 70,62
Pâturage : 238,55

Banane : 796,06
Canne : 136,32
Ananas : 0,39
Fleurs : 1,51
Vergers : 52,12
Légumes : 534,80
Pâturages : 688,13

Banane : 316,58
Canne : 427,00
Ananas : 60,00
Fleurs : 0
Vergers : 87,30
Légumes : 39,82
Pâturages : 115,46

Banane : 226,72
Canne : 202,89
Ananas : 0,04
Fleurs : 0,10
Vergers : 23,01
Légumes : 137,02
Pâturages : 650,09

Banane : 7,48
Canne : 656,32
Ananas : 0
Fleurs : 0
Vergers : 34,00
Légumes : 7,64
Pâturages : 477,07

	Surf. ha	%
Banane	1 645,90	22,81
Canne	2 340,30	51,49
Ananas	67,54	10,35
Fleurs	1,61	0,52
Vergers	201,23	12,47
Légumes	820,02	11,91
Pâturages	2 265,63	11,64

RÉGION AGRICOLE - I -

TRINITE (pp) - ROBERT (pp) - FRANCOIS (pp).

Petite Région agricole n° 31 - COTE SECHE ATLANTIQUE

Il s'agit des régions sèches aux sols vertiques souvent peu profonds en bordure de l'Atlantique

- Pointe de la Caravelle
- Pointe Melon, etc...
- Pointe la Rose
- Bordure de la Côte du François

Zones à vocation forestière ou en certains endroits agricole mais seulement avec l'irrigation.

PETITE REGION AGRICOLE: 31.

REGION AGRICOLE I

PETITE REGION AGRICOLE: 31.		REGION AGRICOLE I		
	Surf. ha		Surf. ha	%
Banane	: 6,50	Banane	: 6,50	1
Canne	: 200,85	Canne	: 200,85	4,40
Ananas	: 0	Ananas	: 0	0
Fleurs	: 0,19	Fleurs	: 0,19	0,06
Vergers	: 17,50	Vergers	: 17,50	1,08
Légumes	: 24,13	Légumes	: 24,13	0,35
Pâturages	: 544,51	Pâturages	: 544,51	2,80

RÉGION AGRICOLE - J -

ANSE-D'ARLETS - TROIS-ILETS (pp) - DIAMANT (pp).

Petite Région agricole n°36 - TROIS ILETS - DIAMANT

Région sèche, sous le vent, à vocation forestière et pastorale.
Sols peu profonds vertiques et vertisols.

PETITE REGION AGRICOLE: 36.

	Surf.ha
Banane	: 0,00
Canne	: 2,05
Ananas	: 0
Fleurs	: 0
Vergers	: 5,50
Légumes	: 106,40
Pâturages	: 1 229,77

REGION AGRICOLE J

	Surf.ha	%
Banane	: 0,00	0
Canne	: 2,05	0,03
Ananas	: 0	0
Fleurs	: 0	0
Vergers	: 5,50	0,34
Légumes	: 106,40	1,54
Pâturages	: 1 229,77	6,32

REGION AGRICOLE - K -

TROIS-ILETS (pp) - DIAMANT (pp) - SAINTE-LUCE (pp) - RIVIERE SALEE (pp).

Petite Région agricole n°37 - POTERIE - TROIS RIVIERES

Région modérément arrosée souffrant de la sécheresse.

Une large partie de cette région relativement peu accidentée et mécanisable pourrait être valorisée par l'irrigation... impossible pour le moment.

PETITE REGION AGRICOLE: 37.		REGION AGRICOLE K		
	Surf. ha		Surf. ha	%
Banane	: 5,23	Banane	: 5,23	0,07
Canne	: 277,27	Canne	: 277,27	6,10
Ananas	: 0	Ananas	: 0	0
Fleurs	: 0,03	Fleurs	: 0,03	0
Vergers	: 0,70	Vergers	: 0,70	0,04
Légumes	: 37,75	Légumes	: 37,75	0,54
Pâturages	: 1 554,64	Pâturages	: 1 554,64	7,99

RÉGION AGRICOLE - L -

ROBERT (pp) - FRANCOIS (pp) - SAINT-ESPRIT (pp) - RIVIERE SALEE (pp)
 SAINTE-LUCE (pp) - RIVIERE PILOTE (pp) - VAUCLIN (pp).

Petite Région agricole n° 27 - LA MANZO

Cette région aux sols argileux, bien que recevant des précipitations relativement abondantes, bénéficiera de l'eau d'irrigation du barrage de la Manzo, ce qui permettra d'éliminer les aléas climatiques et de réaliser toutes sortes de cultures intensives. Certains sols rouges montmorillonitiques, sont riches en aluminium facilement assimilables par les plantes. Ils nécessitent des apports importants de chaux et phosphates ou ne peuvent convenir qu'aux cultures résistantes.

Petite Région agricole n° 33 - MONTAGNE DU VAUCLIN - RIVIERE PILOTE

Vaste région très accidentée, avec des sols rouges argileux souvent très fertiles à dominance de polycultures familiales hormis 2 ou 3 moyennes plantations (Mauny, etc...).
 L'irrigation serait utile mais paraît souvent difficile à réaliser.

PETITES REGIONS AGRICOLES : 27-33.

REGION AGRICOLE L.

Surf. ha		Surf. ha		%	
Banane	: 225,90	}	Banane	: 924,02	12,80
Canne	: 289,57		Canne	: 586,95	12,91
Ananas	: 0,45		Ananas	: 1,04	0,15
Fleurs	: 0,04		Fleurs	: 1,00	0,32
Vergers	: 35,15		Vergers	: 72,25	4,47
Légumes	: 75,32		Légumes	: 879,68	11,91
Pâturages	: 481,21	}	Pâturages	: 1 478,89	7,60
Banane	: 698,12		Banane	: 924,02	12,80
Canne	: 297,99		Canne	: 586,95	12,91
Ananas	: 0,59		Ananas	: 1,04	0,15
Fleurs	: 0,96		Fleurs	: 1,00	0,32
Vergers	: 37,10		Vergers	: 72,25	4,47
Légumes	: 744,36	Légumes	: 879,68	11,91	
Pâturages	: 997,68	Pâturages	: 1 478,89	7,60	

RÉGION AGRICOLE - M -

FRANCOIS (pp) - VAUCLIN (pp) - MARIN (pp) - SAINT-ANNE.

Petite Région agricole n° 35 - VAUCLIN

Zone côtière face à l'Atlantique avec une période de sècheresse prolongée et une pluviométrie réduite qui sera prochainement irriguée par les eaux de la Manzo.

Sols vertiques et vertisols.

Dans l'ensemble, moyennes et grandes propriétés.

Petite Région agricole n° 40 (38-39)

Pointe Sud de la Martinique, sèche, avec une pluviométrie réduite. L'irrigation est indispensable.

Sous-Région 38 - Zones qui ne seront pas concernées par l'irrigation.

Sous-Région 39 - Zones qui seront irriguées dans le cadre de la 2ème tranche du périmètre d'irrigation du Sud.

PETITES REGIONS AGRICOLES: 35-40.

RÉGION AGRICOLE. M

Surf. ha		Surf. ha		%
Banane	: 86,71	Banane	: 118,29	1,64
Canne	: 138,93	Canne	: 157,23	3,46
Ananas	: 0	Ananas	: 0	0
Fleurs	: 0,05	Fleurs	: 0,08	0
Vergers	: 12,80	Vergers	: 20,80	1,29
Légumes	: 59,88	Légumes	: 150,60	2,19
Pâturages	: 2 170,55	Pâturages	: 4 600,58	22,63
Banane	: 31,58			
Canne	: 18,30			
Ananas	: 0			
Fleurs	: 0,03			
Vergers	: 8,00			
Légumes	: 90,72			
Pâturages	: 2 430,03			

RÉGION AGRICOLE - N -

SAINTE-LUCE (pp) - RIVIERE PILOTE (pp) - MARIN (pp) - VAUCLIN (pp).

Petite Région agricole n°34 - SAINTE-LUCE

Frange côtière relativement sèche, face à la mer Caraïbe et bordure modérément arrosée face à l'Atlantique en arrière des régions sèches côtières.

Sols vertiques ou vertisols souffrant de la sécheresse, en partie à reboiser.

PETITE REGION AGRICOLE:34.

REGION AGRICOLE. N

PETITE REGION AGRICOLE:34.		REGION AGRICOLE. N		
	Surf. ha		Surf. ha	%
Banane	: 43,35	Banane	: 43,35	0,61
Canne	: 58,47	Canne	: 58,47	1,28
Ananas	: 0	Ananas	: 0	0
Fleurs	: 0,55	Fleurs	: 0,55	0,17
Vergers	: 0,09	Vergers	: 0,09	0
Légumes	: 186,60	Légumes	: 186,60	2,71
Pâturages	: 583,99	Pâturages	: 583,99	3,00

RÉGION AGRICOLE - 0 -

FOND-SAINT-DENIS (pp) - CARBET (pp) - MORNE-VERT (pp) - BELLE-FONTAINE (pp).

Petite Région agricole n° 11 - MORNE VERT

Sous le vent immédiat des pitons du Carbet, mais bénéficiant encore des pluies de l'Atlantique avec un bon ensoleillement et des ressources en eau d'irrigation.

Bonne région pour les légumes, les pâturages, les fruitiers mais très accidentée.

Sols de cendres ou sols argileux avec recouvrement local de cendres.

PETITE REGION AGRICOLE:11.

REGION AGRICOLE 0

Surf. ha		Surf. ha		%
Banane	: 0,50	Banane	: 0,50	0
Canne	: 6,50	Canne	: 6,50	0,14
Ananas	: 0,00	Ananas	: 0	0
Fleurs	: 6,25	Fleurs	: 6,25	2,02
Vergers	: 13,52	Vergers	: 13,52	0,83
Légumes	: 540,17	Légumes	: 540,17	7,85
Pâturages	: 667,97	Pâturages	: 667,97	3,43

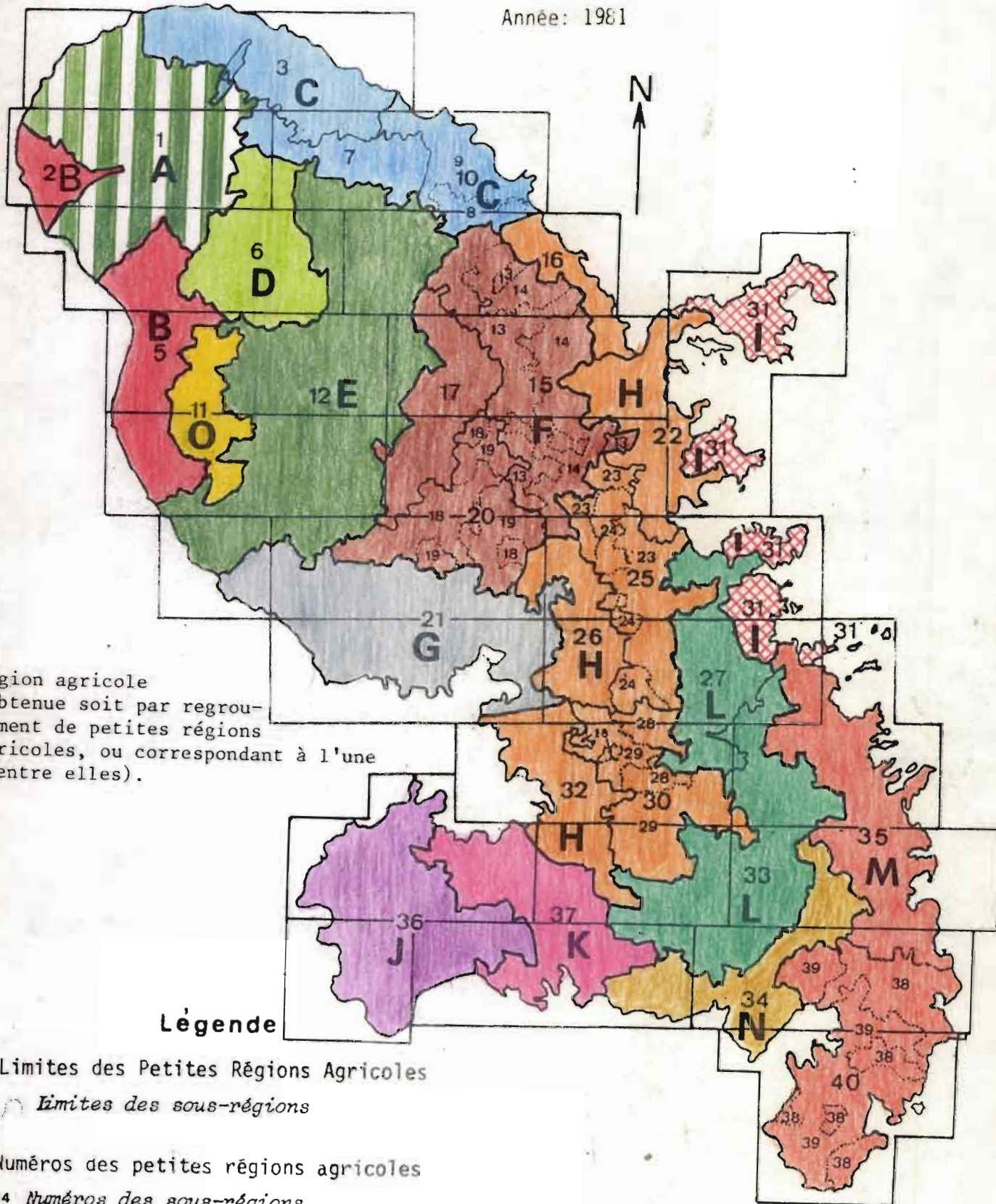
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES POURCENTAGES

(POURCENTAGE PAR RAPPORT A LA SURFACE TOTALE CONSACREE A L'ACTIVITE AGRICOLE CONSIDEREE).

Cultures	R E G I O N S A G R I C O L E S														
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
Banane	0,83	1,78	29,16	7,11	3,11	19,34	0,61	22,81	1,00	-	0,07	12,80	1,64	0,64	-
Canne	1,51	1,98	2,00	-	0,02	8,77	5,85	51,49	4,40	0,03	6,10	12,91	3,46	1,28	0,14
Ananas	8,80	-	61,10	11,82	0,15	7,90	-	10,35	-	-	-	0,15	-	-	-
Fleurs	-	-	4,65	6,33	-	81,53	4,28	0,52	0,06	-	-	0,32	-	0,17	2,02
Vergers	4,76	28,46	23,92	2,31	0,26	18,53	0,62	12,47	1,08	0,34	0,04	4,47	1,29	-	0,83
Légumes	1,46	9,41	12,78	3,27	4,23	27,13	2,72	11,91	0,35	1,54	0,54	11,91	2,19	2,71	7,85
Pâturages	1,83	5,14	3,51	4,25	2,25	13,11	3,50	11,64	2,80	6,32	7,99	7,60	23,63	3,00	3,43

PETITES REGIONS AGRICOLES DE LA MARTINIQUE
Découpage Pré-RGA : Recensement général de l'Agriculture

Année: 1981



E- Région agricole
(obtenue soit par regroupement de petites régions agricoles, ou correspondant à l'une d'entre elles).

Légende

— Limites des Petites Régions Agricoles

~ Limites des sous-régions

15 Numéros des petites régions agricoles

14 Numéros des sous-régions

ECH : 1/250 000?